



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 12.09.2023

Visible par le public jusqu'au: 12.09.2026

Numéro de publication: AB02-0000014124

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Wacker Neuson SA

Organisation concernée:

Wacker Neuson SA
CHE-105.856.931
Letzistrasse 20
9015 St. Gallen

Type d'autorisation:

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 23-003203

N° d'établissement: 73381737

Pan d'entreprise: Störungsbehebung und Notfallreparaturen an Baumaschinen und -geräten auf Baustellen mit vom SECO oder der Kantonalen Behörde bewilligter Nacht- und/oder Sonntagsarbeit in den Kantonen AI, AR, GR, SG, SH, SZ, TG und ZH (Region Ostschweiz)

Personnel: 3 H

Validité: 01.09.2023 – 01.09.2026

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: AI, AR, GR, SG, SH, SZ, TG, ZH

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO,

Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,
3003 Berne (tél. 058 462 29 48).